

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

Présents : Claude CHOVIN, Philippe HOURDOU, Alain BONNARDEL, Cécile MALLET, Hugues MOTTET, Régis PRADON, Danielle GOUDARD, Véronique SAUZET, Zoulikha ZARROUG, Daniel CHOVIN, Gaël GRANDOUILLER, Antoine DEMEUSY, Isabelle ROUX.

Excusés : Françoise SANTUCCI, (Pouvoir à Philippe HOURDOU), Laurence LINQUETTE-SCHOEPFER.

Secrétaire de séance : Daniel CHOVIN

2016-01-01.Objet : Déclassement du bâtiment de l'école des Filles

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'afin de procéder à la vente de l'école des Filles il convient de désaffecter et déclasser ce bâtiment. Une délibération en date du 23 septembre 1993 avait déjà été prise pour en constater la désaffectation et le déclassement. Il est proposé de la réactualiser.

Adopté à l'unanimité

2016-01-02.Objet : Désignation d'un délégué supplémentaire au Syndicat Intercommunal Bésayes, Barbières, Rochefort-Samson, Marches (SIBBRM)

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article 8 des statuts du syndicat : « Le syndicat sera administré par un comité composé de Délégués élus par les communes associées en application des articles L.5212-6 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (deux délégués titulaires et un délégué suppléant par commune). » Actuellement la commune de Marches dispose de deux délégués titulaires. Monsieur le Maire invite le conseil Municipal à désigner un délégué suppléant. Madame Danielle GOUDARD propose sa candidature. Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Danielle GOUDARD comme délégué suppléant.

2016-01-03.Objet : Avis sur le projet d'une installation classée ; extension d'un élevage de volailles de M. Thierry Clairefond sur la commune de Chatuzange-Le-Goubet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet d'installation classée concernant l'extension d'un élevage de volailles sur la commune de Châtuzange-Le-Goubet. Une enquête publique s'est déroulée du jeudi 17 décembre 2015 au jeudi 21 janvier 2016. Un avis doit être émis par le conseil municipal avant les quinze jours suivant la clôture de l'enquête à Monsieur Le Préfet. Le conseil municipal après avoir délibéré décide de donner un avis favorable avec 13 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses

- **Chemin de la Barulle** : la lecture de l'édito du maire dans le bulletin de décembre a attiré l'attention d'habitants du lotissement de la Drevetière. Il y est indiqué « En projet pour 2016, ...une réflexion sur l'ouverture à la circulation du chemin de la Barulle. ». Une délégation de plusieurs personnes assiste à la réunion du Conseil Municipal. Celles-ci demandent des explications. Le maire indique qu'il est

seulement question d'amorcer une réflexion suite à la suggestion d'un adjoint. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche globale d'étude d'un plan de circulation dans le village et fait suite à la mise en sens unique de la rue Charles Ollat. A ce jour il n'existe ni projet ni même d'embryon de projet. Cette réflexion pourra s'organiser autour des étapes suivantes dont aucune n'est lancée :

- Etude technique de faisabilité,
- Chiffrage financier,
- Consultation des administrés directement concernées par cette démarche et détermination du nombre d'usagers potentiels.

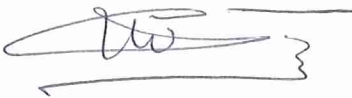
Le maire ajoute que quel que soit le résultat de la réflexion, ce projet ne figurera pas au budget 2016 ni au budget 2017.

- **Chemin de Ronde** : le maire indique que le rendez-vous est fixé au 22 février pour la signature de l'acte de vente à trois riverains.
- **Vente de l'école des Filles** : le compromis de vente a été signé le 22 décembre 2015. La signature de l'acte devrait avoir lieu début mars prochain.
- **Fête des Laboureurs** : elle aura lieu les 13 et 14 janvier prochains. Le maire fait part de son regret de ne pouvoir y assister pour raison de vacances.
- **Réunion projet d'aménagement, extension de l'école** : à la suite d'une réunion de travail des adjoints avec M. Poudevigne du CAUE, le conseil municipal est invité à une réunion de présentation par M. Poudevigne des éléments de la réflexion le lundi 8 février à 18h 30 en mairie.
- Enfin, M. Patrick Bénistant, présent dans le public, demande la parole. Il fait part avec véhémence de son opposition au projet de vente du Chemin de ronde. Les adjoints en charge de ce dossier s'efforcent de lui fournir des explications qu'il refuse d'entendre en proférant des menaces.

Séance levée à 20H30

Secrétaire de séance :

Daniel CHOVIN



Le Maire :

Claude CHOVIN

